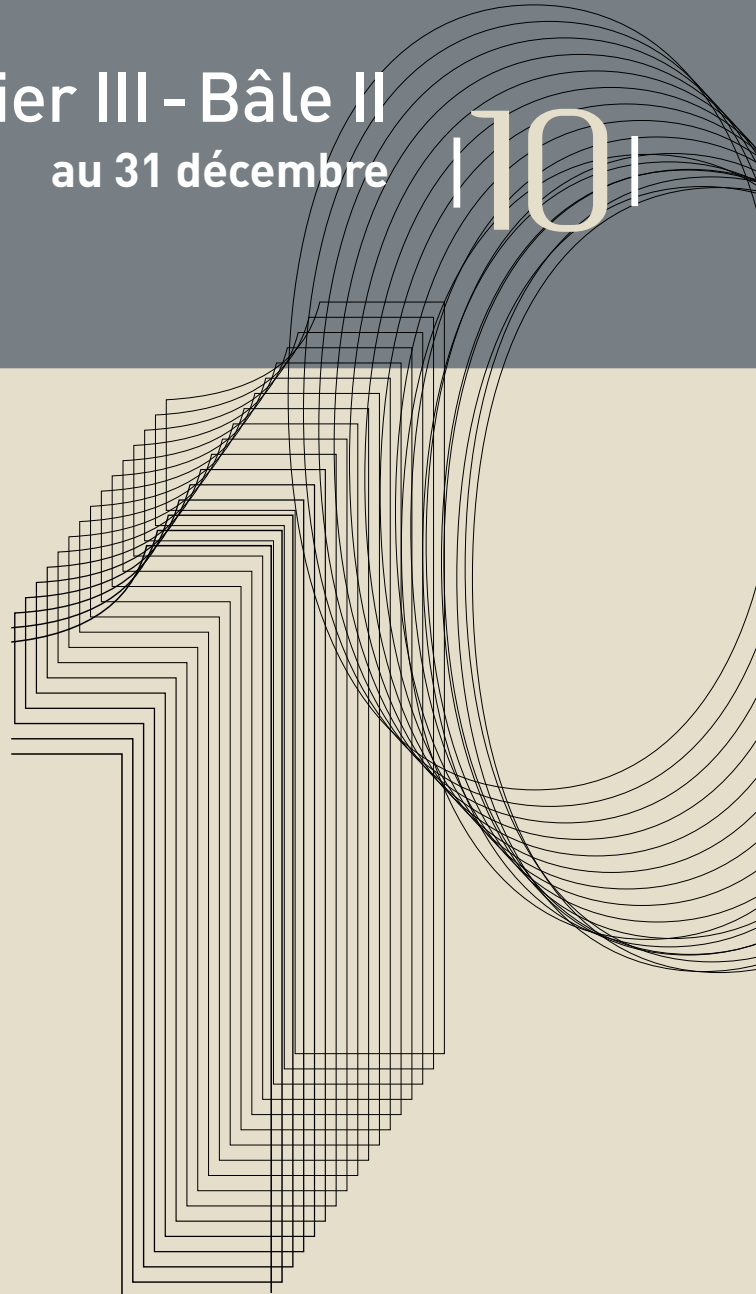


التجاري وفا بنك  
Attijariwafa bank

Pilier III - Bâle II  
au 31 décembre

10



## Pilier III - Bâle II : Informations quantitatives et qualitatives

La publication des informations financières portant sur les fonds propres et sur les risques s'effectue sur base consolidée conformément à l'article 2 de la directive 44/G/2007. Certaines informations sont publiées sur base individuelle pour le périmètre siège et les filiales significatives, conformément à l'article 8 de la même directive.

Le troisième pilier de l'accord de Bâle vise à promouvoir la discipline de marché à travers la publication d'un ensemble de données venant compléter la communication financière. L'objectif de cette communication est de permettre aux acteurs de marché d'apprécier des éléments d'information essentiels sur les fonds propres, les expositions aux différents types de risques, les procédures d'évaluation des risques et, par conséquent, l'adéquation des fonds propres de l'établissement à son profil de risque.

### 1. Gestion du Capital et Adéquation des Fonds Propres

#### 1-1 Composition des Fonds Propres

Au 31 Décembre 2010, conformément à la circulaire 24/G/2006, les fonds propres prudentiels du Groupe Attijariwafa bank sont composés des fonds propres de base et des fonds propres complémentaires.

Les fonds propres de base sont déterminés à partir des capitaux propres comptables du Groupe ajustés d'éléments connus sous le nom de « filtres prudentiels ». Ces ajustements consistent principalement en l'anticipation d'une distribution de dividende et la déduction des écarts d'acquisition et des autres actifs incorporels.

Les fonds propres complémentaires sont composés essentiellement de dettes subordonnées. Une décote est appliquée aux dettes subordonnées de maturité inférieure à 5 ans. Les dettes subordonnées sont limitées en montant à 50% des fonds propres de base.

Pour la détermination des fonds propres prudentiels, le montant des participations détenues dans le capital des établissements de crédit et assimilés au Maroc et à l'étranger et des entités exerçant les opérations connexes à l'activité bancaire au Maroc et à l'étranger sont déduits pour moitié des fonds propres de base et pour moitié des fonds propres complémentaires.

(en milliers de dirhams)

	31/12/2010	31/12/2009
<b>Fonds propres de base</b>	<b>19 841 997</b>	<b>17 239 035</b>
<b>Eléments à inclure dans les fonds propres de base</b>	<b>26 871 781</b>	<b>24 220 129</b>
Capital social ou dotation	1 929 960	1 929 960
Réserves	21 327 411	18 968 468
Intérêts minoritaires créditeurs	3 614 410	3 321 701
Eléments à déduire des fonds propres de base	-7 029 784	-6 981 094
Déduction prudentiel	-185 244	-137 982
<b>Fonds propres de base après déduction (Tier 1)</b>	<b>19 656 752</b>	<b>17 101 053</b>
<b>Fonds propres complémentaires</b>	<b>9 908 115</b>	<b>8 993 928</b>

dont :		
plus values latentes résultant de la détention des titres de placement (AFS)	1 060 945	746 847
Dettes subordonnées à durée initiale supérieure ou égale à cinq ans (*)	8 460 000	7 880 000
<b>Déduction prudentiel</b>	<b>-185 244</b>	<b>-137 982</b>
<b>Fonds propres complémentaires après déduction (Tier 2)</b>	<b>9 722 871</b>	<b>8 855 946</b>
<b>Total des fonds propres après déduction des participations</b>	<b>29 379 623</b>	<b>25 956 999</b>

(\*) Dans la limite de 50% des Fonds Propres de base, avant déduction des participations.

À fin Décembre 2010, les fonds propres de base réglementaires du Groupe, avant déduction de 50% des participations, s'élèvent à 19 841 997 KDH. Les fonds de base complémentaires du Groupe, avant déduction de 50% des participations, s'établissent, pour leur part, à 9 908 115 KDH. Le total des Fonds propres après déduction des participations est de 29 379 623 KDH, en évolution de 4,09% par rapport à Juin 2010.

#### 1-2 Adéquation des Fonds propres (ICAAP)<sup>1</sup>

Dans le cadre de Pilier III, Attijariwafa bank a mis en place un processus prévisionnel de suivi et d'évaluation de l'adéquation des fonds propres afin de s'assurer que ses fonds propres couvrent en permanence son exposition au risque, conformément aux règles dictés par le régulateur.

Par ailleurs, des projets sont en cours afin d'adopter les best practices en la matière.

#### 1-3 Exigence en Fonds Propres

Au 31 Décembre 2010, l'exigence en fonds propres au titre du Pilier 1 de l'accord Bâle II pour le Groupe Attijariwafa bank s'élève à 20 116 508 KDH. Celle-ci est calculée en méthode standard pour les risques de crédit, de contrepartie et les risques de marché et en méthode d'indicateurs de base pour le risque opérationnels.

(en milliers de dirhams)

	31/12/2010	31/12/2009
<b>Risque de Crédit et de Contrepartie</b>	<b>17 677 569</b>	<b>16 590 233</b>
Risque de Crédit <sup>(*)</sup>	17 513 104	16 304 009
<b>Risques de Marché</b>	<b>494 504</b>	<b>437 654</b>
<b>Risque Opérationnel</b>	<b>1 944 436</b>	<b>1 611 797</b>
<b>Total</b>	<b>20 116 508</b>	<b>18 639 685</b>

(\*) y compris le risque de crédits sur les autres actifs (immobilisations corporelles, divers autres actifs et titres de participation)

	Pilier I	
	Risque Couvert	Méthode d'Evaluation et de Gestion
<b>Risque de Crédit et de Contrepartie</b>	✓	Méthode Standard
<b>Risques de Marché</b>	✓	Méthode Standard
<b>Risque Opérationnel</b>	✓	BIA (Basic Indicator Approach)

## 1-4 Ratio de Solvabilité

Au 31 Décembre 2010, le ratio Groupe sur Fonds Propres de base s'établit à 7,82% et le ratio de solvabilité se fixe à 11,68% au lieu de 11,64% un semestre auparavant.

(en milliers de dirhams)

	31/12/2010	31/12/2009
Fonds Propres de Base	19 656 752	17 101 053
Total Fonds Propres	29 379 623	25 956 999
Risques Pondérés	251 456 355	232 996 062
<b>Ratio sur Fonds Propres de Base</b>	<b>7,82%</b>	<b>7,34%</b>
<b>Ratio de Solvabilité</b>	<b>11,68%</b>	<b>11,14%</b>

## 2. Dispositif mis en place pour identifier, mesurer et gérer les différents risques

### 2-1 Méthode d'évaluation des éléments relevant du portefeuille de négociation

Les Actions, Titres en devise, Matières Premières sur marché organisé, Matières Premières sur marché gré à gré sont évaluées au prix du marché.

Les options de change sont évaluées avec le modèle Garman-Kohlhagen2.

### 2-2 Risque de contrepartie net sur instruments dérivés

L'équivalent risque de crédit sur instruments dérivés au 31 Décembre 2010 s'élève à 2 520 724 KDH. La répartition de cette exposition par segment se présente comme suit :

(en milliers de dirhams)

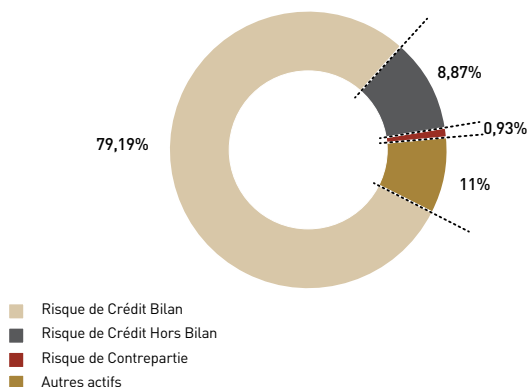
Classe d'exposition	Equivalent risque de crédit
Institutions	8 962
Etablissements de crédit et assimilés	639 891
Clientèle	1 871 870
<b>Total</b>	<b>2 520 723</b>

### 2-3 Impact de la dégradation de la notation externe de qualité de crédit sur le montant des sûretés réelles à fournir

Conformément à la circulaire 26/G/2006, Attijariwafa bank a opté pour l'application d'une pondération de 100% à toutes les créances sur les entreprises indépendamment de leur notation externe.

### 2-4 Niveau d'exposition relatif au risque de contrepartie

Le risque de contrepartie représente 0.93% du total risque de crédit. Il concerne les cessions temporaires et les produits dérivés du portefeuille bancaire et du portefeuille de négociation.



## 2-5 Risque de contrepartie : Expositions couvertes par des sûretés

Le total des sûretés financières sur les expositions soumises à un risque de contrepartie, s'élève à 10 073 169 KDH. Celles-ci couvrent essentiellement les pensions livrées ou reçues.

(en milliers de dirhams)

Expositions nettes	Expositions couvertes par des sûretés
<b>Expositions nettes</b>	<b>Expositions couvertes par des sûretés</b>
17 308 025	10 073 169

## 2-6 Risque de contrepartie sur dérivés de crédit : Expositions couvertes par des garanties

Le total des expositions nettes sur dérivées de crédit est de 2 520 724 KDH dont 53 919KDH faisant l'objet d'une garantie.

(en milliers de dirhams)

Expositions nettes	Expositions couvertes par des sûretés
2 520 724	53 919

## 2-7 Garanties

(en milliers de dirhams)

	Expositions garanties
Souverains	13 279 626
Banques Multilatérales de développement	70 722
Etablissements de crédit et assimilés au Maroc et à l'étranger	2 421 509
Autres entités bénéficiant d'une notation au moins égale à " A- "	18 273
<b>Total</b>	<b>15 790 130</b>

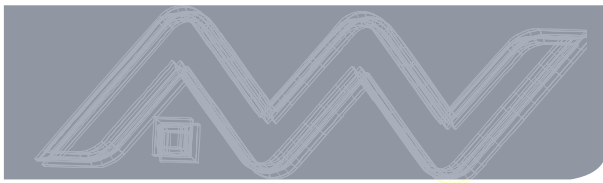
## 2-8 Concentration du risque de crédit résultant des techniques d'atténuation du risque

(en milliers de dirhams)

	Expositions nettes avant pondération	Expositions garanties	Expositions couvertes par des Sûretés
Souverains	41 726 234	1 179 340	326 905
Institutions	19 167 622	11 525 946	1 506
Etablissements de crédit et assimilés	24 663 113	587 232	3 200 474
Grande Entreprise	189 644 844	2 056 466	7 046 653
Petite Moyenne Entreprise	16 654 129	264 015	168 120
Très Petite Entreprise	1 927 842	174 975	31 420
Clientèle de détail	57 469 528	2 156	56 263
<b>Total</b>	<b>351 253 311</b>	<b>15 790 130</b>	<b>10 831 339</b>

## 3. Eléments d'information su base individuelle des filiales significatives

Ci-dessous les éléments d'information, relatives à la solvabilité des filiales du groupe. Le périmètre siège correspond aux encours portés par le siège.



#### Attijariwafa bank

(en milliers de dirhams)	Régulateur	Minimum requis	Fonds propres	Créances pondérées	Ratio
Attijariwafa Europe	Bank Al Maghrib	10%	18 149 781	167 759 068	10,82%

#### Attijari bank Tunisie

(en milliers de dinar tunisien)	Régulateur	Minimum requis	Fonds propres	Créances pondérées	Ratio
Attijariwafa Europe	BCT	8%	303 447	2 646 424	11,47%

BCT : Banque Centrale de Tunisie

#### Attijariwafa Europe

(en milliers d'euros)	Régulateur	Minimum requis	Fonds propres	Créances pondérées	Ratio
Attijariwafa Europe	CBF	10%	27 133	232 652	10,66%

CBF: Commission Bancaire Française

#### Wafasalaf

(en milliers de dirhams)	Régulateur	Minimum requis	Fonds propres	Créances pondérées	Ratio
Wafa Salaf	Bank Al Maghrib	8%	1 373 757	11 818 221	11,62%

#### Wafabail

(en milliers de dirhams)	Régulateur	Minimum requis	Fonds propres	Créances pondérées	Ratio
Wafa Bail	Bank Al Maghrib	8%	750 321	6 917 968	10,85%

#### Wafa Immobilier

(en milliers de dirhams)	Régulateur	Minimum requis	Fonds propres	Créances pondérées	Ratio
Wafa Immobilier	Bank Al Maghrib	8%	104 382	172 197	60,62%

#### Attijari Factoring

(en milliers de dirhams)	Régulateur	Minimum requis	Fonds propres	Créances pondérées	Ratio
Attijari Factoring	Bank Al Maghrib	10%	123 248	1 065 973	11,6%

#### Wafa Assurance

(en milliers de dirhams)	Régulateur	Marge	Minimum de la Marge de Solvabilité	Ratio
Wafa Assurance	DAPS	5 121 616	1 084 489	472,23%

DAPS : Direction des Assurances et de la Prévoyance Sociale

#### CBAO

(en millions de FCFA)	Régulateur	Minimum requis	Fonds propres	Créances pondérées	Ratio
CBAO	BCEAO	8%	63 215	427 652	14,78%

BCEAO: Banque Centrale des Etats de l'Afrique de L'Ouest

## 4. Gouvernance d'entreprise

Le système de gouvernance mis en place respecte les principes généraux du gouvernement d'entreprise. Ce système se compose de six organes de contrôle et de gestion, issus du conseil d'administration.

### Conseil d'administration

Le Conseil d'Administration (CA) est constitué d'un groupe de personnes, morales ou physiques (les administrateurs), chargé de diriger la banque. Ils sont nommés par l'assemblée des actionnaires. Le CA comprend plusieurs membres, dont un président et un secrétaire. Toute personne morale membre du CA désigne une personne physique pour la représenter.

L'organisation, le fonctionnement et les prérogatives du Conseil d'Administration sont fixés par le statut de la banque et dépendent du droit national.

### 4-1 Comité de Direction Générale

Le comité de direction générale réunit les responsables de pôles sous la présidence du Président Directeur Général. Ce comité, qui se tient une fois par semaine, assure une vue synthétique des activités opérationnelles dans les différents secteurs, le pilotage des grands projets stratégiques et la préparation des questions à soumettre au conseil d'administration, dans une démarche collégiale.

Membres	Fonction	Date d'entrée en fonction
M. Mohamed EL KETTANI	Président Directeur Général	2007
M. Boubker JAI	Directeur Général Délégué	2003
M. Omar BOUNJOU	Directeur Général Délégué	2003
M. Ismail DOUIRI	Directeur Général Délégué	2008

#### 4-2 Comité exécutif

Le comité exécutif, également présidé par le Président Directeur Général, assure la gestion opérationnelle et administrative du Groupe. D'une périodicité bimensuelle, le comité exécutif est composé des membres de la direction générale et des responsables des principaux domaines d'activité.

Membres	Fonction	Date d'entrée en fonction
M. Mohamed EL KETTANI	Président Directeur Général	2007
M. Boubker JAI	Directeur Général Délégué - Pôle Banque de Financement et d'Investissement et Marchés et Filiales Financières	2003
M. Omar BOUNJOU	Directeur Général Délégué - Pôle Banque de Détail	2003
M. Ismail DOUIRI	Directeur Général Délégué - Pôle Finance, Transformation et Opérations	2008
Mme Wafaa GUESSOUS	Logistique & Achat Groupe et Secrétariat du Conseil	2007
M. Youssef ROUISSI	Banque de Financement	2005
M. Mouâwia ESSEKELLI	Administrateur Directeur Général Attijariwafa bank Europe	2008
M. Brahim SAID	Audit Général	2007
M. Abdellatif SEDDIQI	Rationalisation des Structures	2007
M. Abdeljaouad DOSS BENNANI	Finances Groupe	2004
M. Omar GHOMARI	Capital Humain Groupe	2007
M. Hassan BEDRAOUI	Systèmes d'Information Groupe	2007
M. Hicham SEFFA	Services et Traitements Clientèle	2007
Melle Mouna KADIRI	Communication Groupe	2007
M. Talal EL BELLAJ	Gestion Globale des Risques	2007
M. Saâd BENJELLOUN	Banque de l'Entreprise	2007
M. Chakib ERQUIZI	Banque des Marchés	2007
M. Said SEBTI	Banque des Particuliers et des Professionnels	2008
M. Abderrazak LAMRANI	Conformité Groupe	2009
Mme Noufissa KESSAR	Banque Privée	2008

#### 4-3 Autres Comités issus du Conseil d'Administration

##### • Comité Stratégique :

Présidé par le Président Directeur Général, ce comité suit les réalisations opérationnelles et les projets stratégiques du Groupe. Ce comité se réunit tous les deux mois.

Membres	Fonction
M. Mohamed EL KETTANI	Président Directeur Général Attijariwafa bank
M. Hassan BOUHEMOU	Représentant SNI
M. El Mouatassim BELGHAZI	Vice-Président, représentant de l'ONA
M. Antonio ESCAMEZ TORRES	Vice-Président
M. José REIG	Représentant Grupo Santander

##### • Comité des Grands Risques :

Le Comité des Grands Risques, qui se réunit sur convocation du Président Directeur Général, examine et se prononce sur le sort des engagements et les investissements au-delà d'un certain seuil.

Membres	Fonction
M. Mohamed EL KETTANI	Président Directeur Général Attijariwafa bank
M. Hassan BOUHEMOU	Président Directeur Général SNI
M. José REIG	Représentant Grupo Santander
<b>Membres invités</b>	
M. Talal EL BELLAJ	Directeur Gestion Globale des Risques
M. Said ENNABIH	Responsable Risque de contrepartie

##### • Comité d'Audit et des Comptes :

Le comité d'Audit et des Comptes assure le suivi des fonctions Risque, Audit, Contrôle Interne, Comptabilité et Conformité. Ce comité se tient tous les trimestres.

Membres	Fonction
M. Hassan OURIAGLI	Administrateur
M. José REIG	Administrateur
M. Abed YACOUBI-SOUSSANE	Administrateur
<b>Membres invités</b>	
M. Abderrazak LAMRANI	Directeur Conformité Groupe
M. Brahim SAID	Directeur Audit Général
M. Abdeljaouad DOSS BENNANI	Directeur Finances Groupe
M. Talal EL BELLAJ	Directeur Gestion Globale des Risques

##### • Comité des Nominations et des Rémunérations :

D'une périodicité annuelle, le comité des nominations et des rémunérations gère les nominations et les rémunérations des principaux dirigeants du groupe.

Membres	Fonction
M. Mohamed Mounir EL MAJIDI	Représentant SIGER
M. El Mouatassim BELGHAZI	Vice-Président
M. Hassan BOUHEMOU	Représentant SNI
M. José REIG	Représentant Grupo Santander



Attijariwafa bank

SA au capital de 1 929 959 600 DH – Siège social : 2, boulevard Moulay Youssef, 20000 Casablanca, Maroc  
Téléphone +212 (0)522 22 41 69 ou +212 (0)522 29 88 88 – RC 333 – IF 01085221

[www.attijariwafabank.com](http://www.attijariwafabank.com)